

de la Corrèze, du Rhône, de l'Yonne, (avec un vœu, demandant la séparation des Eglises et de l'Etat), des Hautes-Alpes, du Cantal, de Saône-et-Loire, du Tarn-et-Garonne, des Hautes-Pyrénées, de l'Hérault, de la Marne, de la Haute-Savoie, de la Charente-Inférieure ont voté des félicitations au gouvernement pour sa lutte contre les congrégations et son œuvre de laïcisation.

Au conseil général de l'Isère, les félicitations ont été votées par 25 voix contre 8, et 6 abstentions. L'ordre du jour pur et simple avait été repoussé par 20 voix contre 18 et 1 abstention.

Un grand nombre de conseillers ont déclaré voter la motion de confiance au gouvernement, mais en exprimant le regret que les Chartreux qui représentaient une source de prospérité pour Grenoble n'aient pas été compris dans les exceptions proposées par le sénat.

Am conseil général de Cher les félicitations ont été votées par 17 voix contre 8 après une déclaration du marquis de Vogüé, de l'Académie française, protestant contre le caractère politique du vote et aussi contre la politique du gouvernement.

CHINE. — Un Père Franciscain crée mandarin. — Dans la campagne menée contre les Français qui font partie des Missions de Chine, on a souvent prétendu que leur action était mal vue des populations et des autorités. Or, voici qu'un franciscain, Breton d'origine, a été chargé par le vice-roi du Chan-Si de la pacification du nord de la province. Ce mandataire